

novembre

2021

Dossier de presse

Le mois de la bio

10^e édition

Et si je
passais à
l'agriculture
bio ?

Un mois de rencontres en Nouvelle-Aquitaine pour échanger
avec les professionnels de l'agriculture biologique

www.moisdela.bio.fr

Un événement professionnel organisé par Bio Nouvelle-Aquitaine, les Chambres d'agriculture, Interbio Nouvelle-Aquitaine et leurs partenaires.



BIO NOUVELLE-AQUITAINE
Réseau régional d'Agriculture Biologique



Union Européenne



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

PARTENAIRE MÉDIA :
entraïd

Novembre 2021

10^{ème} édition du Mois de la bio en Nouvelle-Aquitaine

C'est quoi ? + de 70 visites de fermes et d'entreprises

Pour qui ? Pour les professionnels de l'agriculture

Pourquoi le Mois de la bio ?

- > Pour découvrir le mode de production biologique, les filières, les innovations et les perspectives
- > Pour rencontrer et échanger avec des producteurs, des opérateurs économiques et des techniciens

Quand ? Tout au long du mois de novembre 2021

Où ? Dans toute la région Nouvelle-Aquitaine

Et si je passais à l'agriculture bio ?

Coordination des infos :

Katell PETIT

06 23 38 59 38

k.petit@bionouvelleaquitaine.com

QUI ORGANISE ?

Le Mois de la Bio est un événement professionnel organisé conjointement par Bio Nouvelle-Aquitaine, les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Interbio Nouvelle-Aquitaine, et l'ensemble de leurs partenaires dans les actions de développement des conversions à l'agriculture biologique.



Contacts presse

BIO NOUVELLE-AQUITAINE

Valentina REBASTI, responsable communication
07 66 51 74 63 • v.rebasti@bionouvelleaquitaine.com

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Elisabeth UMINSKI, responsable communication
06 83 89 94 52 • elisabeth.uminiski@na.chambagri.fr

INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE

Jessica JARDINIER, responsable communication
06 69 79 69 93 • communication@interbionouvelleaquitaine.com

Sont associés à cet événement :

l'ensemble des Groupements départementaux d'Agriculture Biologique et des Chambres d'agriculture départementales : MAB 16, GAB 17, Agrobio 19, Gab Creuse, Agrobio Périgord, Agrobio Gironde, Agrobio 40, Agrobio 47, BLE CIVAM Bio (Biharko Lurraren Elkartea), Agrobio Deux-Sèvres, Vienne Agrobio, Agrobio 87, Chambres d'agriculture de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Corrèze, de la Creuse, de la Dordogne, de la Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Haute-Vienne, le CIVAM Bio Béarn et l'ALPAD des Landes.

Avec le soutien de



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Produire en bio, une opportunité économique et environnementale pour les fermes en Nouvelle-Aquitaine

Rémunération au juste prix, souveraineté alimentaire, renouvellement des générations, changement climatique...
De nombreux défis à relever pour l'agriculture.

Pour assurer la transition agro-écologique nécessaire à ces enjeux, l'agriculture biologique est une des solutions majeures portée par les pouvoirs publics et la société civile. Les dernières études* reconnaissent clairement ce mode de production comme le plus performant d'un point de vue économique et en termes d'exigences environnementales.

* Les performances économiques et environnementales de l'agroécologie, France Stratégie, 2020

Durant tout le mois de novembre, les professionnels de l'agriculture biologique ouvrent leurs portes sur l'ensemble des départements de la Nouvelle-Aquitaine.

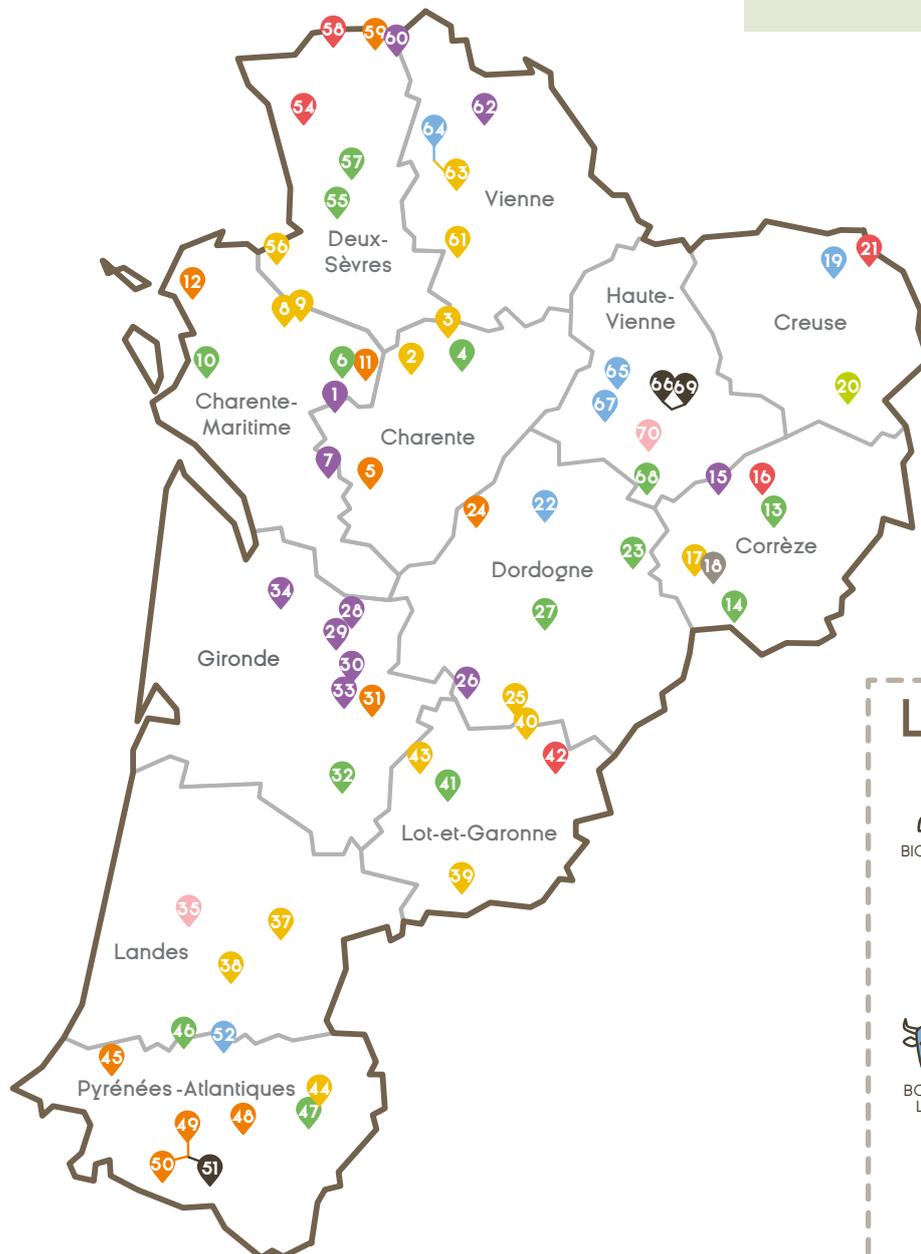
Visites de fermes et d'entreprises,
conférences, formations...

+ de 70 événements pour découvrir :

- les techniques et les innovations,
- les coûts de production et les résultats économiques,
- les débouchés et les filières émergentes.

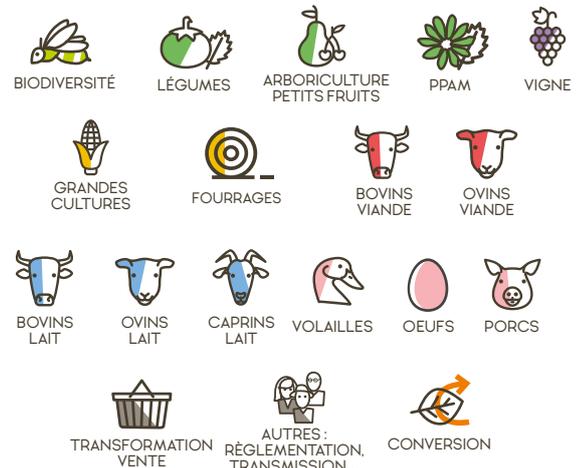
Dans ce dossier de presse nous vous présentons :

- les fondements de l'AB,
- les chiffres-clés du marché de l'AB,
- les chiffres-clés de la production biologique en Nouvelle-Aquitaine,
- les actualités des filières de l'AB en région.



**Consultez le programme
et la carte
des événements
en ligne :
www.moisdela.bio.fr**

LÉGENDE DU PROGRAMME



Les autres rencontres

en plus des rendez-vous dans les fermes et entreprises

Les conférences en ligne : informations et échanges en direct, sans se déplacer

Les agriculteurs manquent souvent du temps nécessaire pour s'informer sur tous les sujets qui concernent leur travail. Le format des web-conférences leur permet de rejoindre les rencontres sans se déplacer via un simple lien web.

2 NOVEMBRE

9H30
> 11H30

PRODUCTIONS
VÉGÉTALES

CONNAÎTRE LES RÈGLES BIO
POUR UNE CONVERSION EN 2022

et posez vos questions aux organismes
certificateurs, futurs auditeurs de votre ferme

3 NOVEMBRE

9H30
> 11H30

PRODUCTIONS
ANIMALES



2 DÉCEMBRE

18H30
> 20H30

COMMENT REMPLACER DES
PRODUITS PHYTOSANITAIRES
PAR DES PRÉPARATIONS NATURELLES ?



Le Mois de la Bio, pour les futurs professionnels de l'agriculture

Qu'ils se destinent à devenir agriculteurs ou conseillers agricoles, les élèves, étudiants, apprentis et stagiaires de l'enseignement agricole public et privé bénéficient d'un programme qui leur est spécialement dédié. Plusieurs agriculteurs de la région présentent leur système d'exploitation, leurs résultats techniques et économiques. Les conseillers du réseau bio ou des Chambres d'agriculture sont également à l'écoute des apprenants, de leurs formateurs et enseignants, pour élargir la vision aux autres systèmes de production biologique de la région.



Avec le soutien de :



Produire bio ...

ça veut dire quoi ?

Des principes agronomiques privilégiant la prévention et l'autonomie

L'agriculture biologique (AB) se définit comme un système global de gestion agricole et de production alimentaire basé sur la préservation des équilibres naturels, de la biodiversité, de la santé humaine et du bien-être animal.

Les principes : non usage de produits chimiques de synthèse et d'OGM, limitation des intrants, mise en place des rotations longues et diversifiées, cultures de légumineuses ou d'engrais verts, incorporation de matières organiques dans le sol, désherbage mécanique, choix d'espèces et de variétés appropriés...

Pour les productions animales : alimentation adaptée, parcours extérieurs, méthodes naturelles pour soigner les animaux...



Des garanties pour le consommateur

Le mode de production et de transformation biologique fait partie en France des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO). Ces labels officiels assurent des conditions de production strictes validées par l'État et des contrôles réguliers réalisés par des organismes indépendants agréés.

L'agriculture biologique est le seul signe officiel qui allie pratiques environnementales optimales et préservation des ressources naturelles.



Au-delà du label ...

Les pratiques des producteurs bio ne se résument pas aux normes définies par le cahier des charges européen. Assurer des projets agricoles cohérents et viables nécessite de développer de nouvelles techniques de production, de nouveaux équipements, de sélectionner des variétés et des races adaptées, de tester d'autres organisations du travail, etc. Loin des clichés d'une filière passéiste, l'agriculture biologique est un mode de production résolument novateur !

Un développement de filières innovant

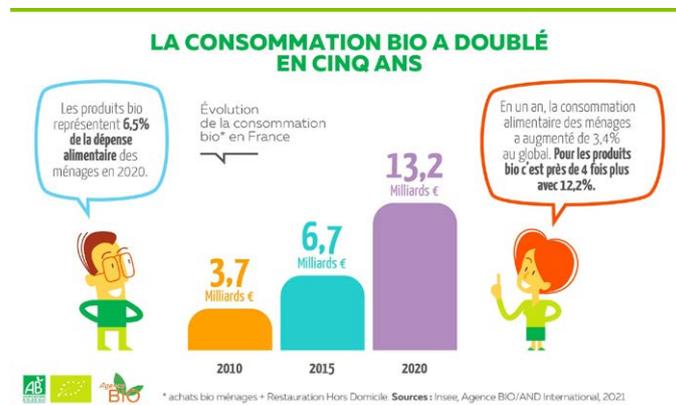
Les producteurs bio ont mis en place de nouvelles formes d'organisation capables de fédérer une grande diversité de systèmes de production en organisant des complémentarités entre fermes et entre circuits. Certaines organisations de producteurs ont construit des outils de commercialisation efficaces pour approvisionner des enseignes spécialisées et généralistes à l'échelle du territoire français. Elles ont contribué à asseoir la visibilité de la bio quel que soit le circuit de distribution. En parallèle, des structures avec une forte identité régionale offrent à leurs adhérents une diversité de débouchés au niveau de leur territoire, participant ainsi à la dynamique de relocalisation souhaitée par les consommateurs.

Les chiffres-clés

Le marché de l'agriculture biologique en 2020 : une croissance malgré la crise

Les ménages maintiennent leur confiance dans les produits bio

Dans un contexte de réduction de la part dédiée à l'alimentation dans le budget des ménages, l'AB tire son épingle du jeu. La filière affiche une croissance à deux chiffres depuis ces dix dernières années : + 10 % en 2020 par rapport à 2019. En considérant à la fois les achats des ménages pour leur consommation à domicile et les achats en restauration, le marché du bio s'élève à près de 13,2 milliards d'euros en 2020. Il a presque doublé au cours des cinq dernières années. La consommation à domicile de produits biologiques s'élève à 188 euros par an et par habitant en moyenne, soit près de 6,5 % de la dépense alimentaire des ménages. La demande sociétale s'accroît : en 2020, plus de 9 Français sur 10 déclarent avoir consommé des produits issus de l'AB dans l'année, 13 % confient même en consommer tous les jours.

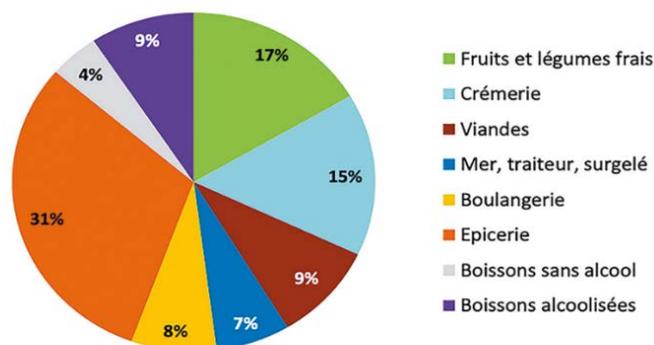


Les produits de longue conservation, tête de proue de la croissance bio

En 2020 les ventes de produits bruts (fruits et légumes frais, crèmerie, viandes, mer, traiteur, surgelé et boulangerie) représentent plus de la moitié (56 %) du marché bio de détail. Cependant, les produits transformés progressent : ils bénéficient de l'engagement des filières pour un approvisionnement responsable et une fabrication française.

Le taux d'importation des produits biologiques en 2020 demeure stable à 33,5 % (vs 33,1 % en 2019). Il descend à 20,9 % sans les produits tropicaux dont la production métropolitaine est limitée ou impossible, et même à 19,8 % si l'on retire également le sucre.

Répartition des achats des ménages par famille de produits bio en 2020



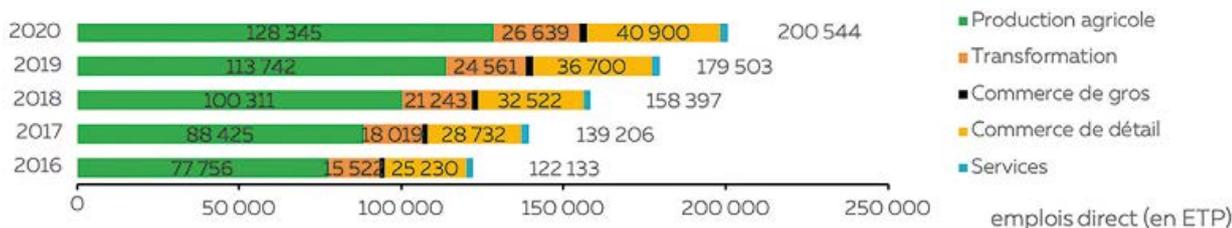
Source : Agence BIO/AND International, 2021

Un secteur créateur de marchés et d'emplois

Si la crise sanitaire a perturbé l'activité de la restauration, l'objectif de la loi dite Egalim d'introduction de 20% de produits bio en restauration collective publique perdure avec à la clé un marché approchant les 1,4 milliards d'euros.

Cette ambition offre de nouvelles opportunités pour les acteurs des filières AB.

Avec les acteurs de la transformation, de la distribution et des activités de service, le secteur représente plus de 200 000 professionnels en France (+ 12 % par rapport à 2019) et demeure créateur d'emplois.



Source : Agence BIO / ANDI 2021, Agreste / RA 2010

La production bio en 2020 progresse partout en région

Des surfaces bio doublées en 5 ans

En 2020, les surfaces bio en Nouvelle-Aquitaine étaient estimées à **329 247** hectares, soit **8,4 %** de la surface agricole utile de la région. Les terres cultivées selon ce mode de production ont doublé en cinq ans, et ont progressé de plus de 13 % entre 2019 et 2020.

Les chiffres 2020 confirment que la dynamique de développement se poursuit.

Cette année a été marquée par :

- un boom des conversions en viticulture dont les volumes à venir offriront de nouvelles opportunités pour le Bordeaux bio,
- une augmentation des installations en AB, en productions animales et végétales.



8 010 fermes bio
soit **12,2 %** des exploitations de la région



329 247 hectares en agriculture bio
(certifiés ou en conversion)
soit **8,4 %** de la SAU

En dix ans, l'agriculture bio a triplé ses surfaces en Nouvelle-Aquitaine (en 2010 : 102 455 ha)

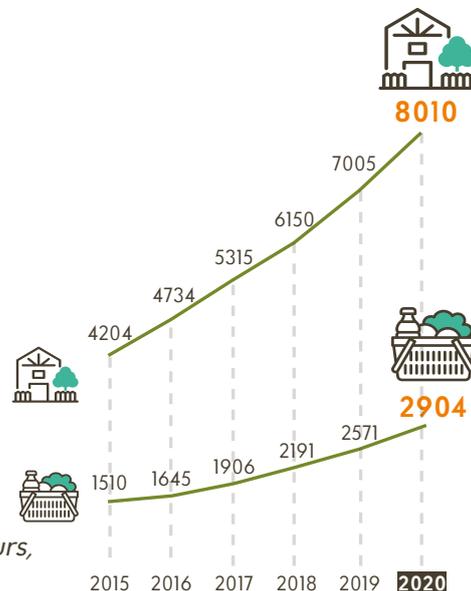


La Nouvelle-Aquitaine est au **2ème rang** français en nombre de fermes et en surfaces bio

Plus de 10 000 opérateurs engagés en bio en 2020

En 2020, **10 914** opérateurs étaient engagés dans une certification bio de leur activité, dont **8 010** fermes, représentant 12,2 % des exploitations agricoles de la région et **2 904** préparateurs, distributeurs et importateurs.

Évolution du nombre de fermes en bio



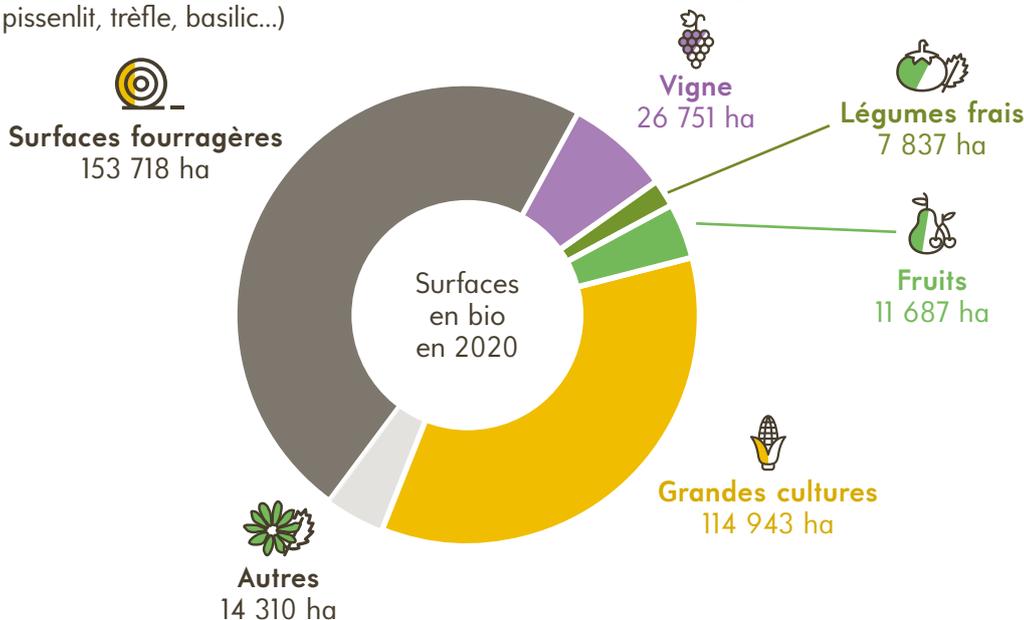
Évolution du nombre d'opérateurs en bio, préparateurs, distributeurs et importateurs.

Des cultures diversifiées et une dynamique marquée en viticulture

Les surfaces conduites en bio ont progressé pour toutes les grandes catégories de cultures.

Entre 2019 et 2020 :

- + 35 % pour la viticulture, avec la moitié des surfaces en conversion
- + 9 % pour les surfaces fourragères qui occupent la moitié de la sole bio, avec 31 000 ha en cours de conversion
- + 13 % pour les grandes cultures avec une forte augmentation côté oléagineux
- + 40 % pour les légumes frais, avec une surface totale en bio qui atteint les 7 800 ha
- + 11 % pour les fruits avec 4 000 ha en cours de conversion
- + 21 % pour les plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) avec une grande diversité d'espèces cultivées (anis, vert, stévia, fenouil, pissenlit, trèfle, basilic...)

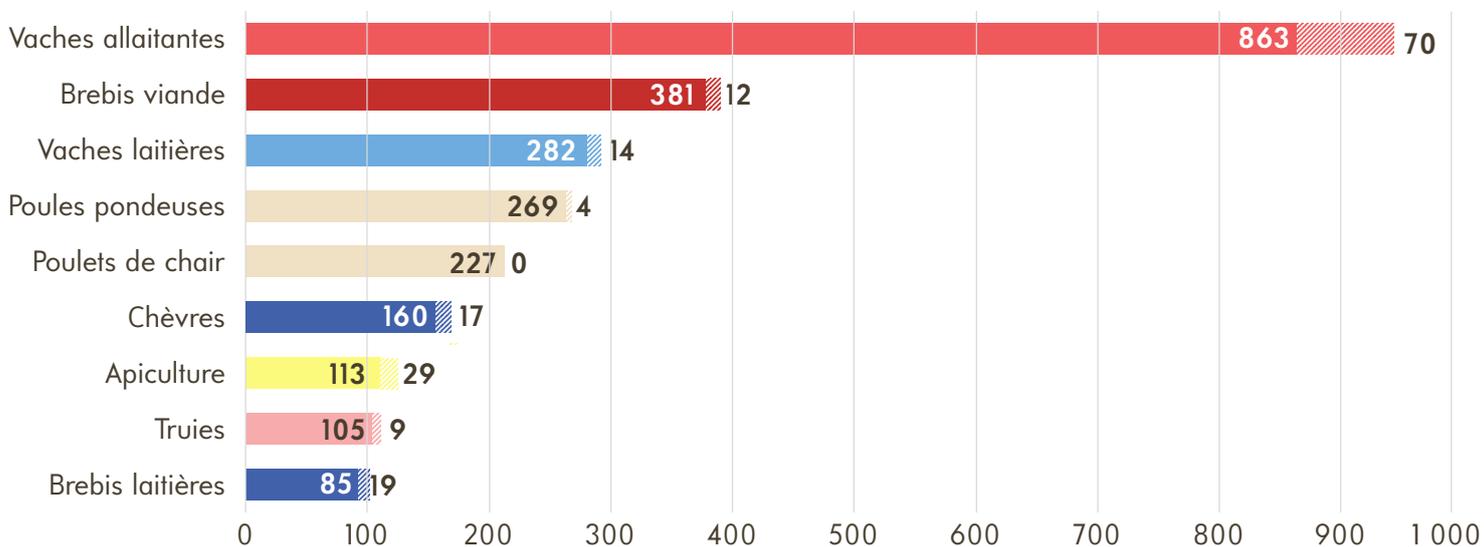


Élevage : des cheptels qui augmentent côté porcs et poulets

Pour les productions animales, ce sont les vaches allaitantes qui arrivent en tête du nombre de nouvelles exploitations bio en 2020.

En termes de cheptel, les évolutions les plus marquées par rapport à 2019 concernent les brebis laitières (+ 24 %) et les chèvres (+ 17 %).

Nombre de nouvelles exploitations bio par production animale en 2020



 Nombre fermes bio en 2019

 Nombre nouvelles fermes en 2020



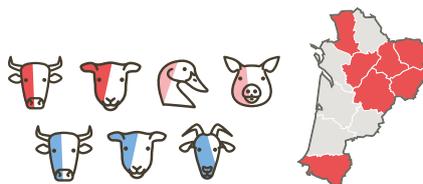
Tendances dans les départements :

Des territoires variés et complémentaires

Avec ses 12 départements, la Nouvelle-Aquitaine est la plus grande région de France et la 1ère région agricole (15 % de la SAU nationale). Son territoire est riche d'une agriculture très diversifiée :

- des territoires orientés vers l'élevage, avec d'importantes surfaces bio consacrées à la culture de l'herbe :

Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Pyrénées-Atlantiques, Dordogne, Charente, Deux-Sèvres ;



- des territoires orientés vers les grandes cultures

Lot-et-Garonne, Vienne, Deux-Sèvres, Landes, Charente-Maritime ;



- des territoires orientés vers l'arboriculture avec des productions différentes :

Lot-et-Garonne, Dordogne, Corrèze ;



- des territoires orientés vers la viticulture :

la Gironde avec le vignoble bordelais, la Dordogne avec le vignoble bergeracois.



Les progressions de surfaces les plus importantes entre 2019 et 2020 sont constatées :

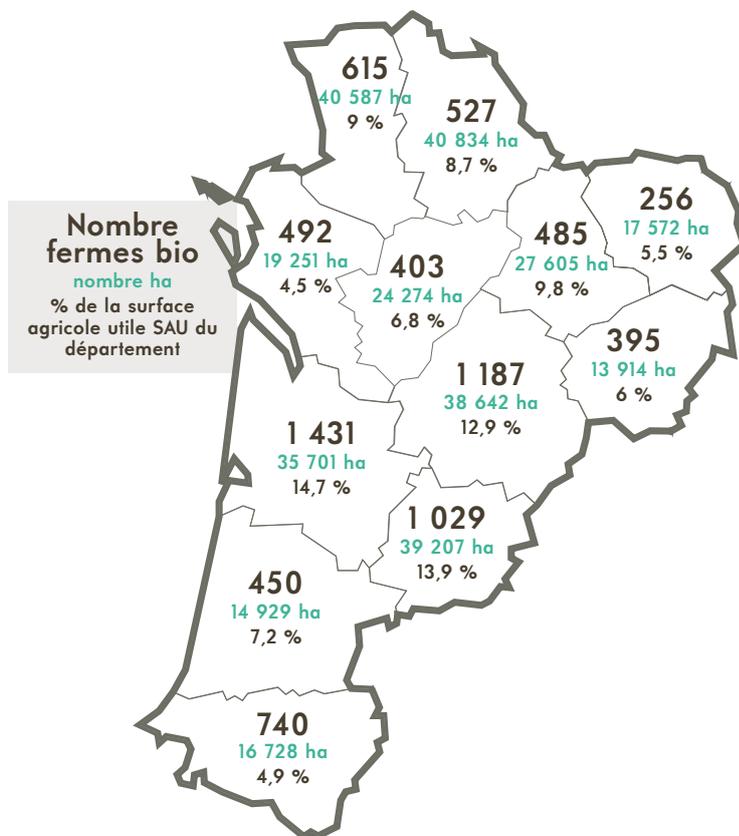
- en Gironde (+ 29 %), Deux-Sèvres (+ 15 %) et Charente (+ 14 %) en termes de surfaces certifiées bio ;

- en Gironde (+ 55 %), Corrèze (+ 15 %) et Haute-Vienne (+ 13 %) en termes de surfaces en conversion.

3 départements dépassent les 13 % de la SAU en bio et conversion : la Gironde, le Lot-et-Garonne et la Dordogne.

Les augmentations les plus importantes en part de fermes nouvellement engagées en 2020 concernent la Gironde grâce au boom des conversions en viticulture, la Charente-Maritime, la Vienne et les Pyrénées-Atlantiques.

3 départements dépassent une part d'exploitations bio supérieure à 18 % : la Gironde, le Lot-et-Garonne et la Dordogne.



Tous les chiffres de l'Observatoire régional de l'agriculture biologique :

<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Observatoire-regional-de-l>

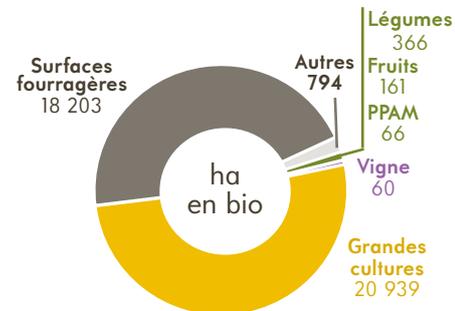
Chiffres en Deux-Sèvres



615 fermes bio, soit 12,9 % des fermes du département
+ 9,6 % vs 2019



40 587 ha certifiés bio ou en conversion, soit 9 % de la SAU du département
+ 14,9 % vs 2019



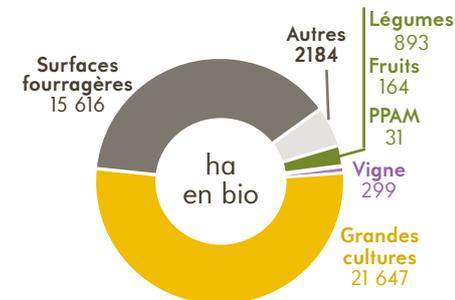
Chiffres en Vienne



527 fermes bio, soit 13,5 % des fermes du département
+ 14,3 % vs 2019



40 834 ha certifiés bio ou en conversion, soit 8,7 % de la SAU du département
+ 9,3 % vs 2019



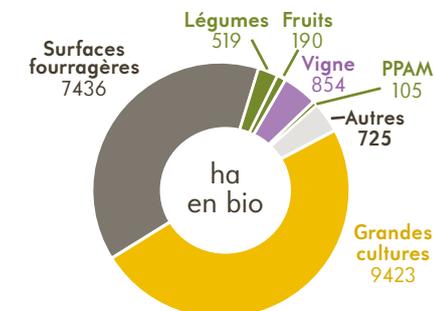
Chiffres en Charente-Maritime



492 fermes bio, soit 9,1 % des fermes du département
+ 15,2 % vs 2019



19 251 ha certifiés bio ou en conversion, soit 4,5 % de la SAU du département
+ 11,2 % vs 2019



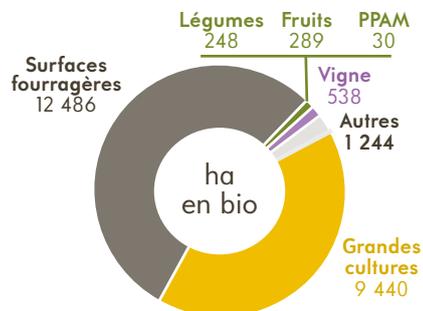
Chiffres en Charente



403 fermes bio, soit 9 % des fermes du département
+ 10,7 % vs 2019



24 274 ha certifiés bio ou en conversion, soit 6,8 % de la SAU du département
+ 13,7 % vs 2019



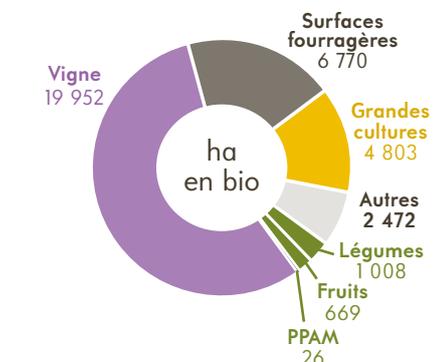
Chiffres en Gironde



1 431 fermes bio, soit 24,4 % des fermes du département
+ 29,2 % vs 2019



35 701 ha certifiés bio ou en conversion, soit 14,7 % de la SAU du département
+ 28 % vs 2019



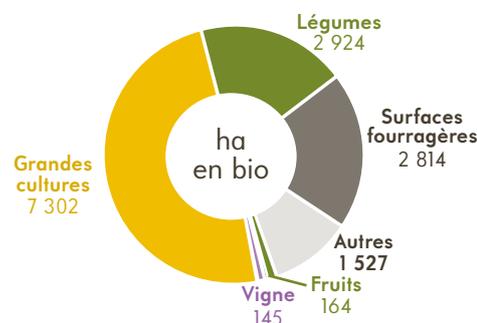
Chiffres dans les Landes



450 fermes bio, soit 11,1 % des fermes du département
+ 7,9 % vs 2019



14 929 ha certifiés bio ou en conversion, soit 7,2 % de la SAU du département
+ 8,1 % vs 2019



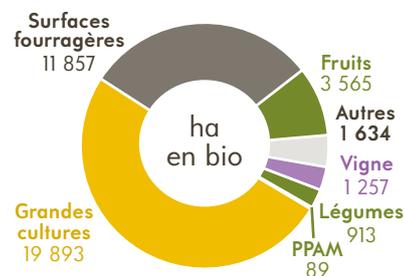
Chiffres en Lot-et-Garonne



1029 fermes bio, soit 19,2 % des fermes du département
+ 11 % vs 2019



39 207 ha certifiés bio ou en conversion, soit 13,9 % de la SAU du département
+ 12,4 % vs 2019



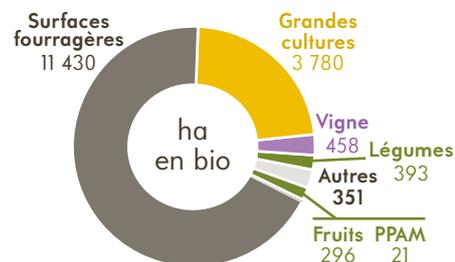
Chiffres en Pyrénées-Atlantiques



740 fermes bio, soit 7,7 % des fermes du département
+ 13,3 % vs 2019



16 728 ha certifiés bio ou en conversion, soit 4,9 % de la SAU du département
+ 8,3 % vs 2019



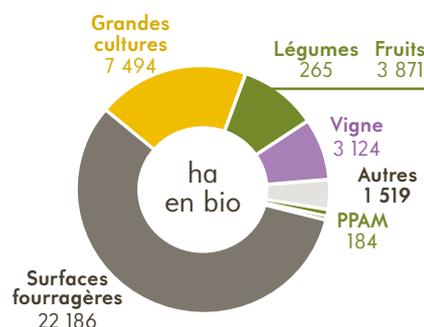
Chiffres en Dordogne



1 187 fermes bio, soit 18,8 % des fermes du département
+ 13,1 % vs 2019



38 642 ha certifiés bio ou en conversion, soit 12,9 % de la SAU du département
+ 8,6 % vs 2019



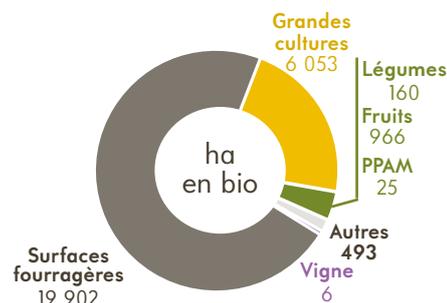
Chiffres en Haute-Vienne



485 fermes bio, soit 13,8 % des fermes du département
+ 11,5 % vs 2019



27 605 ha certifiés bio ou en conversion, soit 9,8 % de la SAU du département
+ 5,1 % vs 2019



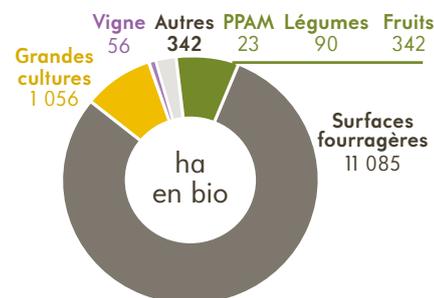
Chiffres en Corrèze



395 fermes bio, soit 9,6 % des fermes du département
+ 10,3 % vs 2019



13 914 ha certifiés bio ou en conversion, soit 6 % de la SAU du département
+ 8 % vs 2019



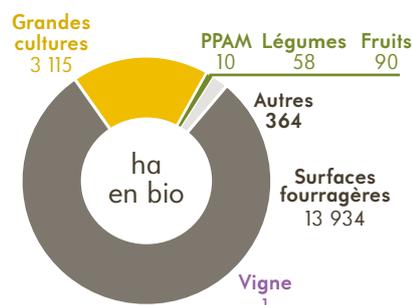
Chiffres en Creuse



256 fermes bio, soit 7,7 % des fermes du département
+ 5,3 % vs 2019



17 572 ha certifiés bio ou en conversion, soit 5,5 % de la SAU du département
+ 5,9 % vs 2019



Toute la diversité des filières dans notre région

Un mois pour découvrir sur le terrain l'agriculture biologique et les filières



Grandes cultures : innover avec des productions à haute valeur ajoutée

En grandes cultures, les premiers consommateurs sont les Fabricants d'Aliments du Bétail (FAB), avec comme débouché principal en Nouvelle-Aquitaine la filière avicole. Côté alimentation humaine, les tendances de consommation s'orientent de plus en plus vers le local et responsable, avec de nouveaux débouchés boostés par la « protéine végétale ».



À découvrir pendant le Mois de la bio :

- la filière brassicole, la filière des huiles alimentaires, le chanvre alimentaire,
- les opportunités de diversification et les techniques pour produire des cultures à haute valeur ajoutée (légumes frais et secs, semences potagères, houblon),
- les stratégies économiques,
- et plus généralement le bilan d'un passage en AB et les débouchés en phase de conversion.



Productions animales : relever le défi de l'autonomie alimentaire

L'augmentation durable et la volatilité des prix des matières premières utilisées en alimentation animale, les épisodes climatiques extrêmes de plus en plus fréquents, et la pression des consommateurs en recherche de transparence, placent aujourd'hui la problématique de l'autonomie alimentaire au cœur des préoccupations des éleveurs.

Autre enjeu de taille : les débouchés et le choix de commercialisation. Circuit court ou long ? Une stratégie déterminante qui impacte les choix de production et l'organisation du travail. Avec une opportunité côté restauration collective : la loi Egalim prévoit l'introduction de 20% de produits bio en restauration collective à partir du 1er janvier 2022.

Concernant la filière lait, le défi va être de maintenir un prix rémunérateur. Depuis 2020, la filière a fait face à la fermeture de débouchés et de la restauration hors domicile (RHD) pendant les phases de confinement, puis à un niveau record de production en 2021 favorisé par une exceptionnelle pousse de l'herbe. Cette conjoncture incite les collecteurs à ralentir les nouveaux projets bio, tout en maintenant le renouvellement des générations.

À découvrir pendant le Mois de la bio :

- les actualités et les besoins des filières lait et viande,
- les clés de réussite d'un passage en élevage bio,
- les techniques pour favoriser l'autonomie alimentaire,
- les intérêts de la mixité (bovins-porcins, élevage-culture).





Fruits et légumes : sécuriser sa production et sa commercialisation

L'un des atouts du marché du bio est la diversité des circuits de distribution. En Nouvelle-Aquitaine, la filière légumes et fruits frais est notamment structurée autour d'opérateurs économiques multi-produits 100 % bio. La région rassemble également 4 plateformes de restauration collective ayant pour objectif de grouper et commercialiser une gamme de produits bio.

La production se développe, avec un travail de planification qui permet d'identifier les besoins en fonction des espèces et d'éviter les pics de production en pleine campagne.

À découvrir pendant le Mois de la bio :

- les points de vigilance sur le parcours à l'installation en maraîchage,
- les atouts du maraîchage diversifié (fruits, élevage, plants, œufs),
- les techniques de production et filières en noix, fraises et petits fruits, pommes, kiwis,
- et les circuits de commercialisation.



Plantes aromatiques et médicinales : travailler en partenariat avec une entreprise

Les plantes aromatiques et médicinales (PPAM) alimentent plusieurs secteurs d'activités après transformation : médecine ou assimilé, agro-alimentaire, cosmétique et parfumerie. Si elles représentent de petites surfaces, les opérateurs confirment la recherche de volumes (majoritairement en plantes sèches). Une quarantaine de variétés de plantes est demandée. 7 d'entre elles représentent 80 % des volumes : l'anis vert, la stévia, le fenouil, le pissenlit, le trèfle, le basilic et la vigne rouge.

À découvrir pendant le Mois de la bio :

- la production en partenariat avec une entreprise,
- la filière et la production de chanvre.



Viticulture : préparer et organiser son passage en AB



Malgré une année 2021 difficile avec une combinaison de gel, grêle et pluie, de nombreux viticulteurs ont sauté le pas pour passer en production biologique. Si le vin bio est aujourd'hui valorisé à un niveau correct pour couvrir les coûts de production et garantir une rémunération équitable du vigneron, l'engagement en AB s'anticipe. C'est une décision qui nécessite de réfléchir à tous les niveaux de son organisation : technique, humain, économique et commercial.

À découvrir pendant le Mois de la bio :

- l'émergence de la filière cognac bio,
- les alternatives au désherbage chimique et la gestion des sols,
- les points clés de la conversion bio,
- la pratique de la biodynamie.

Contacts presse

BIO NOUVELLE-AQUITAINE

Valentina REBASTI, responsable communication
07 66 51 74 63 • v.rebasti@bionouvelleaquitaine.com

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Elisabeth UMINSKI, responsable communication
06 83 89 94 52 • elisabeth.uminski@na.chambagri.fr

INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE

Jessica JARDINIER, responsable communication
06 69 79 69 93 • communication@interbionouvelleaquitaine.com

Sont associés à cet événement :

